



**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
DU VUACHE**

Vulbens, le jeudi 18 juin 2020

COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 17 JUIN 2020 A VALLEIRY

COMPTE-RENDU

Nombre de délégués en exercice : 22
Nombre de délégués présents : 21
Nombre de délégués votants : 21
Date de convocation : 10 juin 2020

L'an deux mille vingt, le dix-sept juin à dix-neuf heures, le Comité, légalement convoqué, s'est réuni en séance publique sur la commune de Valleiry, sous la présidence de monsieur Jean-Luc ROTH, doyen de l'assemblée, puis sous la présidence de madame Sylvie RINALDI, Présidente.

Présents : MERY L., CHAUMONTET D., ROTH J.-L., VALLENTIEN J., LAPRAZ L., CHATELAIN C., MERMIER M.-C., KOCH V., OCTAVE T., PERROTIN C., DUPARC J., RONAT V., FOL Y., RAVEZ-HOUZÉ S., EXCOFFIER D., BARANSKI F., MARTINET S., BARBIER C., DUBUS M., RINALDI S., FOL C.,
Excusés : BOURDIN F., SOGNO-LINA E., FUHRMANN P., VUICHARD A., LAUREAU P., EXCOFFIER Y., DUPONT L.,
Invités : MAGNIN A., ERNST D., HONCZARUK G., CHARLES L., ARGAUD C., SOGNO E., PICON J.-D., BORDON J., PATRY S.

Monsieur le Maire de Valleiry accueille les membres du Comité syndical dans la salle Albert Fol située au 189, route de Saint-Julien. Il rappelle les réalisations en cours sur la commune de Valleiry, notamment celles concernant la Via Rhôna. Il souhaite un bon mandat aux nouveaux délégués du Syndicat Intercommunal du Vuache (SIV).

Le quorum étant atteint, Dominique Ernst, Président sortant, expose l'ordre du jour :

ORDRE DU JOUR :

En préambule : présentation des richesses naturelles du massif du Vuache par le naturaliste Jacques Bordon et présentation du Syndicat Intercommunal du Vuache par le chargé de missions du SIV, Stéphane Patry.

- Désignation du secrétaire de séance,
- Election du Président,
- Fixation du nombre de vice-présidents et de membres du bureau,
- Election des vice-présidents et des membres du bureau,
- Lecture de la charte de l'élu local,
- Questions diverses.

DELIBERATIONS :

ELECTION DU PRESIDENT

Monsieur Jean-Luc ROTH, doyen de l'assemblée, préside la réunion et procède à l'appel nominal des délégués votants :

- Commune de Chaumont : MERY Luc, CHAUMONTET Denis
- Commune de Chênex : ROTH Jean-Luc, VALLENTIEN Jennifer
- Commune de Chevrier : LAPRAZ Louis, CHATELAIN Cédric
- Commune de Clarafond-Arcine : MERMIER Marie-Christine, KOCH Virginie
- Commune de Dingy-en-Vuache : OCTAVE Thierry, PERROTIN Christèle
- Commune de Jonzier-Epagny : DUPARC Jonathan, RONAT Vincent (suppléant de FUHRMANN Phil)
- Commune de Savigny : FOL Yann, RAVEZ-HOUZÉ Sophie
- Commune de Valleiry : EXCOFFIER David, BARANSKI Frédéric
- Commune de Vers : MARTINET Sylvain,
- Commune de Viry : BARBIER Claude, DUBUS Mélanie
- Commune de Vulbens : RINALDI Sylvie, FOL Cédric

Monsieur Jean-Luc ROTH invite ensuite l'assemblée à élire le Président.

Deux candidats :

1. Monsieur Frédéric BARANSKI
2. Madame Sylvie RINALDI

Chaque délégué votant a remis son bulletin de vote fermé, sous enveloppe. Après dépouillement, les résultats sont les suivants : Nombre de bulletins : 21, Bulletins blancs ou nuls : 1, Suffrages exprimés : 20, Majorité absolue : 11

Ont obtenu :

- Monsieur Frédéric BARANSKI : quatre (4) voix,
- Madame Sylvie RINALDI : seize (16) voix.

Madame Sylvie RINALDI ayant obtenu la majorité absolue est proclamée Présidente.

FIXATION DU NOMBRE DE VICE-PRESIDENTS ET DE MEMBRES DU BUREAU

Madame la Présidente, après avoir été élue, explique à l'assemblée qu'il faut déterminer le nombre de vice-présidents et de membres du bureau à élire, qui s'élèvera au maximum à trois vice-présidents et à trois membres du bureau.

Elle demande à l'assemblée de délibérer.

Le comité syndical, ouï l'exposé de Madame la Présidente, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de porter le nombre de vice-présidents à deux personnes et le nombre de membres du bureau à deux personnes.

ELECTION DES VICE-PRESIDENTS ET DES MEMBRES DU BUREAU

Conformément aux statuts du Syndicat Intercommunal du Vuache et à la décision du Comité syndical, Madame la Présidente propose à l'assemblée de procéder à l'élection des deux vice-présidents et des deux membres du bureau.

Election du premier vice-président :

Madame la Présidente invite l'assemblée à élire le premier vice-président.

Un seul candidat : Monsieur Frédéric BARANSKI

A l'issue du scrutin, les résultats sont les suivants : Nombre de votants : 21, Suffrages exprimés : 21, Majorité absolue : 12

Ont obtenu :

- Monsieur Frédéric BARANSKI : vingt et une (21) voix.

Monsieur Frédéric BARANSKI ayant obtenu la majorité absolue est proclamé premier vice-président.

Election d'un second vice-président :

Madame la Présidente invite l'assemblée à élire le second vice-président.

Un seul candidat : Monsieur Luc MERY

A l'issue du scrutin, les résultats sont les suivants : Nombre de votants : 21, Suffrages exprimés : 21, Majorité absolue : 12

Ont obtenu :

- Monsieur Luc MERY : vingt et une (21) voix.

Monsieur Luc MERY ayant obtenu la majorité absolue est proclamé second vice-président.

Election du premier membre du bureau :

Madame la Présidente invite l'assemblée à élire le premier membre du bureau.

Un seul candidat : Madame Marie-Christine MERMIER

A l'issue du scrutin, les résultats sont les suivants : Nombre de votants : 21, Suffrages exprimés : 21, Majorité absolue : 12

Ont obtenu :

- Madame Marie-Christine MERMIER : vingt et une (21) voix.

Madame Marie-Christine MERMIER ayant obtenu la majorité absolue est proclamé premier membre du bureau.

Election du second membre du bureau :

Madame la Présidente invite l'assemblée à élire le second membre du bureau.

Un seul candidat : Monsieur Yann FOL

A l'issue du scrutin, les résultats sont les suivants : Nombre de votants : 21, Suffrages exprimés : 21, Majorité absolue : 12

Ont obtenu :

- Monsieur Yann FOL : vingt et une (21) voix.

Monsieur Yann FOL ayant obtenu la majorité absolue est proclamé second membre du bureau.

QUESTIONS DIVERSES :

Louis Lapraz s'interroge sur la désignation des référents « Ambroisie » au sein des nouveaux conseils municipaux. Stéphane Patry et Luc Mery expliquent qu'ils ont été désignés référents intercommunaux « Ambroisie » pour les onze communes membres du SIV et qu'ils sont ainsi directement informés par l'Agence Régionale de Santé (<http://www.signalement-ambroisie.fr/index.html>) si la plante est observée sur le territoire.

L'ensemble des points d'ordre du jour ayant été abordés, la séance est levée à 21h30 et la commune de Valleiry convie le comité à une collation.

La Présidente,
Sylvie RINALDI